

## Le sport, vecteur éducatif et de lien social



Le CESER s'est interrogé sur les évolutions du sport, tout particulièrement à partir de ses fonctions initiales dans son rôle éducatif et comme vecteur de lien social.

**Les pratiques sportives évoluent vers le loisir, au détriment de la compétition.** Ainsi les pratiques compétitives et les sports collectifs connaissent un tassement au profit des loisirs et du sport individuel. De même les sports en pleine nature montent en puissance au détriment des pratiques en salle. Ce que confirme la préoccupation croissante des pratiquants aux notions de santé et de bien-être. Le sport n'échappe pas aux évolutions générationnelles : le vieillissement de la population voit l'explosion du

**sport senior.** A contrario, les jeunes diversifient toujours plus leurs activités. Les pratiques individuelles hors structure sont croissantes. Enfin, les représentants sportifs observent un certain éloignement des citoyens vis-à-vis de l'engagement associatif.

Ce rapport émet des préconisations pour revaloriser le rôle de la pratique sportive, outil de socialisation, d'intégration, de mixité sociale et de liens intergénérationnels. Ces propositions touchent aussi bien les pratiques des clubs, l'optimisation des équipements, les politiques menées par les collectivités territoriales mais aussi les rapports sport-école, les politiques de santé publique...

### Permettre à tous de pratiquer une activité sportive nécessite des équipements adaptés aux attentes de tous

o Les pratiques sportives évoluent et il convient de mieux répondre aux nouveaux comportements incitant les clubs à diversifier leurs offres en direction de tous les publics, notamment pour les adeptes de pratiques loisirs et/ou "santé/bien-être".

o Les partenariats doivent être poursuivis et développés entre le mouvement sportif et les acteurs locaux, mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, secteur social, médico-social, acteurs de l'insertion.

o La réalisation d'un projet sportif territorial permet de définir les orientations stratégiques touchant toutes les facettes de la pratique sportive : éducation, compétition, accessibilité, équipements... Cela nécessite une concertation avec les collectivités, les clubs, le mouvement sportif, les partenaires sociaux, les parents d'élèves...

o Pour renforcer l'utilisation de tous les équipements sportifs, il serait souhaitable d'étendre les horaires d'ouverture, y compris en dehors du temps scolaire pour les équipements ou aménagements d'établissements.

o Concevoir des équipements "multiplexes" qui permettraient d'accueillir, outre les pratiques sportives, d'autres activités sociales comme les mini-crèches, les salles de réunion...

### Soutenir le haut niveau comme école de la performance mais aussi comme lieu de l'apprentissage pour les plus jeunes et le sport vecteur de bonne santé pour tous

o Ainsi l'intervention régionale devrait porter sur des équipements structurants, en particulier ceux à inscrire au prochain contrat État-Région (piscine olympique, CREPS).

o Les liens entre le sport et l'école doivent se renforcer. La pratique du sport dès la petite enfance est prioritaire. Il est donc nécessaire de veiller au maintien des postes d'enseignants en EPS et des moyens adaptés. Les conventions entre le mouvement sportif et l'école doivent être multipliées.

### Développer l'emploi et valoriser la vie associative et le rôle des bénévoles

o La constitution de groupements d'employeurs favoriserait les emplois à temps complets, et leur pérennisation tout en développant leur polyvalence.

o Les formations aux métiers du sport devraient évoluer pour favoriser la polyvalence et l'interdisciplinarité (sports collectifs, nouvelles pratiques...) et intégrer un volet Éducation à l'environnement.

o La création d'un statut du bénévole serait une avancée certaine pour une meilleure reconnaissance de leur rôle. Il permettrait de mieux fidéliser et pérenniser leur engagement. Cela devrait s'accompagner d'un renforcement de leur formation générale des bénévoles pour assurer des responsabilités associatives, en lien notamment avec le dispositif financé par la Région et piloté par la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

o De plus, l'activité bénévole gagnerait beaucoup à être valorisée notamment dans les parcours professionnels et les VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et dans les résultats et les diplômes scolaires et universitaires.

### Mieux harmoniser l'action publique permettra d'optimiser les efforts financiers

o Les Départements pourraient se consacrer aux équipements spécialisés et que les intercommunalités harmoniseraient les projets sportifs de proximité, notamment pour les équipements structurants.

### Les Pays de la Loire, une région sportive

- 3e rang national avec un million de licenciés au 1/1/2011,
- un taux de licenciés de 28%, en progression de 2 à 3% par an,
- 4 220 salariés soit 5,7 % d'emplois dans le secteur sportif.

Les Pays de la Loire sont la 4e région offrant la plus forte densité en activités salariées liées au sport (2007)

- 10 196 clubs sportifs (au 1/1/2011)
- 106 fédérations représentées dont 29 disciplines olympiques, 55 sports "non olympiques", 15 fédérations multisports et affinitaires,
  - o 2 fédérations spécifiques à la pratique des personnes en situation de handicap,
  - o 5 fédérations scolaires et universitaires.

• Avec des spécialités régionales : la Ligue régionale de basketball qui est la 1ère ligue de France. Les sports collectifs y sont particulièrement représentés, tout comme le tennis, l'athlétisme et la voile.

• 580 sportifs de haut niveau, inscrits sur les listes ministérielles, 320 sur les listes espoirs préparés par 27 structures d'entraînement de haut niveau

>> En savoir plus